

**Antananarivo, 18 février 2026**

**COMMUNIQUÉ DE LA SOCIÉTÉ CIVILE**

**Appel à la conduite des consultations nationales et pour le renforcement de la lutte contre la corruption et contre l'impunité**

Quatre mois après le regain d'espoir suscité par la chute d'un régime marqué par la corruption et le manque de légitimité, consécutifs à des élections largement contestées, la société civile et les citoyens malgaches expriment aujourd'hui leurs inquiétudes quant à l'avenir de la refondation et des réformes promises et pour lesquelles ils ont lutté.

A ce jour, aucune concertation inclusive pour définir la feuille de route et les modalités de gestion de la transition n'a été organisée. Plus préoccupant encore, certains discours politiques tendent à nier la nature transitoire de la gouvernance actuelle et cultive une confusion préjudiciable à la confiance citoyenne, en argumentant que Madagascar continuerait de fonctionner dans le cadre d'un régime pleinement constitutionnel et légitime.

Par ailleurs, plusieurs dérives sont observées :

- Le retour de pratiques de gouvernance dépourvues de concertation et de transparence, notamment des nominations sans critères de compétences clairs, favorisant le népotisme, le clientélisme et la défense d'intérêts particuliers aussi bien économiques que politiques.
- L'absence d'une réelle volonté de refondation par la rupture avec les anciennes pratiques, au profit d'une continuité qui ne bénéficie qu'à une minorité. Les consultations populaires à la base sont reléguées au second plan au profit de déplacements couteux à l'étranger.
- La prédominance de calculs politiques visant à consolider durablement des positions de pouvoir, en l'absence d'une feuille de route claire fondée sur un consensus national qui devrait encadrer les décisions et actions des responsables à tous les niveaux.

**Une confiance fragilisée, une impunité est flagrante**

La situation actuelle se traduite par la fragilisation de la confiance des citoyens envers les responsables étatiques, et en particulier la confiance des citoyens envers la conduite de la refondation. Les faits divers qui font l'actualité nationale démontre une escalade de la violence. Nous citons en particulier la vindicte populaire qui s'est produit dans le Vakinankaratra (février 2026), qui illustre les dérives au sein d'une communauté où la loi n'a plus sa place. C'est aussi la perte flagrante de la confiance de la population envers le système judiciaire censé préserver la justice et la paix sociale.

A ces violentes vindictes populaires s'ajoutent les rumeurs et le silence des dirigeants, qui cultivent l'impunité et qui incitent la population à croire qu'il est possible de se faire justice soi-même.

Parce qu'il ne s'agit pas d'un fait isolé, il est autorisé de questionner les dirigeants quant à leur responsabilité et quant à la capacité des institutions à rendre justice.

### **Des pistes pour consolider la Refondation**

Face à ces constats, la société civile est soucieuse de préserver les acquis des luttes conjointement menées dans l'intérêt supérieur et durable de la Nation et portée par une majorité de la population malgache. Ainsi, nous formulons les cinq recommandations suivantes, que nous considérons essentielles pour la réussite d'une véritable refondation :

#### **1. Organisation urgente d'une conférence/concertation nationale pour la gestion de la transition.**

Il est indispensable d'organiser dans les meilleurs délais une concertation nationale inclusive pour définir collectivement la vision, la mission, les objectifs stratégiques, les priorités ainsi que les modalités de mise en œuvre des actions durant la transition. Cette démarche avait été reconnue comme nécessaire par le Président de la Refondation de la République de Madagascar lors des échanges antérieurs (DATE), afin de renforcer la légitimité de la transition et d'en clarifier l'orientation. Sa non-réalisation à ce jour suscite des interrogations quant à l'influence de certains groupes politiques et économiques ayant bénéficié de la mise en place d'un gouvernement "d'urgence" qui n'est pas issu d'une concertation nationale élargie.

#### **2. Priorisation des revendications fondamentales exprimées par la population durant les manifestations**

Les actions suivantes doivent être priorisées avant toutes autres initiatives :

- L'amélioration de l'accès à des services d'éducation, de santé, d'eau et électricité de qualité à des coûts abordables ;
- Des actions concrètes favorisant la gouvernance transparente et le renforcement de la lutte contre la corruption, notamment dans la gestion des finances publiques comme l'adoption de la loi sur l'accès à l'information à caractère public et la loi et mécanismes de protection des défenseurs des droits humains et des lanceurs d'alerte;
- La mise en œuvre effective d'une décentralisation effective en commençant par l'accroissement des ressources (budget, personnel et matériels) gérées par les collectivités ayant des autorités élues (les communes).

La société civile rappelle également que la transition ne doit engager aucun accord susceptible de lier durablement la Nation, cette responsabilité relevant exclusivement d'un gouvernement légitime issu d'élections libres et acceptées par tous, ou au minima, d'un gouvernement de transition établi sur la base de la concertation nationale préalablement recommandée.

#### **3. Accélération des réformes institutionnelles et électoralles**

La transition doit impérativement respecter son engagement de limitation dans le temps, fixé à 24 mois, et préparer l'avènement d'institutions issues d'élections crédibles, inclusives et transparentes. À cet effet:

- Etant donné que la refonte de la liste électorale seulement nécessiterait au moins 12 mois, les réformes électORALES doivent être engagées sans délai, opérations qui ne devraient plus être confiées à l'actuelle Commission Electorale Nationale Indépendante, dont la crédibilité est largement contestée, et dont la dissolution est demandée ;
- Des consultations populaires doivent être organisées en vue de la révision de la Constitution ;
- Une évaluation doit être menée concernant certaines institutions dont l'efficacité est contestée et qui tendent à imposer des décisions pour préserver leurs intérêts, notamment la Haute Cour Constitutionnelle et l'Assemblée nationale.

**4. Clarification de la position du Président de la Refondation de la République de Madagascar concernant les futures élections.** Dans un souci de transparence et afin d'éviter toute suspicion de conflit d'intérêts, la société civile demande au Président de la Refondation de déclarer publiquement et sans ambiguïté son intention ou non de se porter candidat aux prochaines élections. Si l'engagement est réellement motivé par le patriotisme et non par l'intérêt personnel, la société civile exige que les responsables politiques ou les citoyens envisageant de briguer un mandat électif national (Président, Députés ou Sénateurs), ne puissent exercer des responsabilités étatiques et occuper des fonctions de haut niveau au sein des institutions de transition. Ce, pour éviter l'usage des ressources publiques (matérielles, humaines et financières) durant la transition pour obtenir et sécuriser un avantage personnel lors des prochaines élections. Ce serait en effet un conflit d'intérêts inacceptable, qui favorise la corruption et l'intérêt personnel.

---

A travers cette déclaration, la société civile souhaite contribuer à améliorer la gestion de la transition sous le leadership du Président de la Refondation de la République, et de poser des bases solides et durables pour la refondation de Madagascar.

La société civile demeure convaincue que ces mesures permettront de maintenir l'espoir d'un redressement réel du pays et d'éviter les crises politiques cycliques qui ont maintenu une grande partie de la population dans la pauvreté. Elle appelle à mettre fin à toute forme de gouvernance fondée sur des intérêts personnels ou de groupes susceptibles de conduire à des dérives autoritaires déjà perceptibles dans les discours de certains politiciens véreux.

Pour la défense de la patrie et l'avenir des générations futures, la société civile assume pleinement son rôle, s'exprime avec responsabilité et sans complaisance, et réaffirme son engagement en faveur d'une gouvernance légitime, inclusive et durable.